

CFGA

Première séance du conseil d'établissement
Année scolaire 2021-2022
Mercredi, 29 septembre 2021
à 17h00, en TEAMS

PROCÈS-VERBAL

1. Préambule

1.1 Accueil des membres

Dominique Lafleur souhaite la bienvenue aux membres et demande à chacun de se présenter, puisqu'il y a des nouveaux membres.

1.2 Ouverture de la séance

La première séance du conseil est ouverte à 17 h 15.

1.3 Insertion des affaires nouvelles et adoption de l'ordre du jour

Il n'y a aucune affaire nouvelle et l'ordre du jour est adopté.

Proposé par E. Merlo
Adopté par A. Robert

Résolution 2122-1

Proposé par S. Thériault
Approuvé par M.-È. Longtin

2. Approbation du procès-verbal du 26 mai 2021 (document joint)

Résolution 2122-2

3. Suivi au procès-verbal du 26 mai 2021

Une précision est apportée par Dominique Lafleur concernant les cours d'éducation financière et monde contemporain. Éducation financière a débuté comme prévu, mais Monde contemporain débutera en janvier puisque la date du retrait du cours d'histoire a été repoussée à la fin de l'année 2022.

4. Organisation du conseil d'établissement 2021-2022

5.1 Nomination d'une secrétaire

Dominique Lafleur demande un membre volontaire pour occuper les fonctions de secrétaire. Il n'y a aucun volontaire. Erminia Merlo demande si une personne externe peut tenir ce rôle. Dominique Lafleur propose que Josée Chartrand soit la secrétaire des réunions. Josée accepte.

5.2 Élection à la présidence

Marie-Ève Longtin propose Michèle Lazure. Erminia appuie.
Michèle Lazure accepte la présidence.

Proposé par M.È. Longtin
Appuyé par E. Merlo

5.3 Élection à la vice-présidence

Erminia propose Daniel Chiasson. Stéphane Thériault appuie et
Daniel Chiasson accepte.

Proposé par E. Merlo
Appuyé par S. Thériault

5.4 Dénonciation d'intérêts (document remis sur place)

Le document intitulé Dénonciation d'intérêt est présenté.
Dominique Lafleur demande à tous les membres de le compléter et
le signer et invite les membres à lui faire parvenir le document
avant la semaine prochaine. À la demande de Catherine Imbeault,
la signature électronique sera acceptée.

5.5 Calendrier des séances (document remis sur place)

Le calendrier détaillé qui contient les thèmes abordés et les dates
de rencontre est présenté par Dominique Lafleur. La rencontre
inscrite le 1^{er} juin 2022 est déplacée au 8 juin, la présidente
n'étant pas disponible à cette date.

Proposé par N. Ducharme
Approuvé par C. Imbeault

Résolution 2122-3

5.6 Représentants à la communauté

La communauté sera représentée par Daniel Chiasson, du CJE
Huntingdon et Catherine Imbeault, du CJE La Prairie.

5.7 Répartition du budget de fonctionnement du C.É.

Le conseil d'établissement a un budget de fonctionnement de 400\$
pour l'année 2021-2022. Comme aucun membre n'a de frais à
payer pour assister aux rencontres, il est proposé par Dominique
Lafleur de conserver cette somme pour des repas éventuels lors des
rencontres en présence (selon l'évolution de la pandémie).

5.8 Règles de régie interne (document joint)

Le document concernant les règles de régie interne est revu en
groupe. Certaines modifications ont été apportées,
principalement pour ajouter « et la présidente du C.É. » aux points
qui mentionnent « la direction ».

Proposé par S. Thériault
Approuvé par E. Merlo

Résolution 2122-4

6. Modification au plan triennal 2022-2025 du CSSDGS – CFGADGS

Le Centre de services scolaire souhaite apporter une modification à l'acte d'établissement, en retirant l'édifice Salaberry. Dominique Lafleur explique les motifs : le CSS souhaite récupérer les locaux situés au 184, Salaberry Nord afin de les utiliser pour l'école primaire située à côté. Les groupes d'élèves qui sont dans cet édifice déménageront au 16 d'Abbotsford et la francisation qui s'y retrouve, déménagera dans des nouveaux locaux, qui ne sont pas encore déterminés. Le déménagement du 184 devrait se faire en juin 2022. Pour le déménagement de la francisation, la date n'est pas encore confirmée.

Ce point est un point de consultation, mais les membres souhaitent officialiser.

Proposé par C. Dubreuil
Approuvé par M.-È. Longtin

Résolution 2122-5

7. Mesures de sécurité des établissements

Les plans d'évacuation d'urgence ont été mis à jour et présentés aux équipes-écoles pour tous les édifices. Dominique Lafleur présente ceux des principaux édifices (La Prairie et Châteauguay). Les autres documents sont disponibles pour consultation et sont semblables à ceux présentés.

Appuyé par N. Ducharme
Adopté par A. Robert

Résolution 2122-6

8. Courrier

Il n'y a aucun courrier

9. Nouvelles du centre CFGA

9.1 Organisation COVID-19

Mise à jour sur les mesures sanitaires actuelles par Dominique Lafleur.

9.2 Classe magistrale en français

Présentation du projet de classe magistrale en français 5^e secondaire, à l'édifice La Prairie. Nathalie Ducharme, qui fait partie de cette cohorte nous parle de son expérience positive.

9.3 Plateaux en insertion sociale

Les plateaux de travail pour les élèves en insertion sociale qui n'ont plus de cours avec nous et qui n'ont plus l'accès à des stages à cause de la pandémie ont repris cette semaine. Déchiquetage, lessive, fabrication de cabanes d'oiseaux sont au programme. Les élèves et les parents sont contents de cette situation.

9.4 Métier semi-spécialisé, reliure

Présentation du programme de métier semi-spécialisé en reliure, qui est en développement. Ce programme, qualifiant pour certains, sera offert dans les locaux de l'édifice Saint-Rémi aux personnes ayant diverses limitations. Daniel Chiasson est intéressé pour quelques usagers du CJE.

9.5 Achat de la voiture

Le centre a reçu l'autorisation pour procéder à l'achat d'un véhicule qui servira à déplacer des élèves qui ne pourraient venir suivre une formation sans ce moyen. Le véhicule sera utilisé aussi pour déplacer les sacs de guenilles à laver et les boîtes de papier à déchiqueter pour les élèves des plateaux de travail. Toutefois, le véhicule désiré ne sera pas disponible avant un an. C'est pourquoi un véhicule équivalent sera loué, mensuellement, pour la somme de 1500\$ par mois. Cette location nous permettra de valider les besoins et de préciser les circuits de transport.

9.6 Plan de lutte à l'intimidation

Selon la loi sur l'instruction publique, chaque centre d'éducation aux adultes doit maintenant se doter d'une politique visant à contrer l'intimidation dans ses établissements. Lors de la journée pédagogique du 22 octobre, Annie Bernatchez, psychologue au CSS viendra introduire la notion de plan de lutte au personnel du CFGA. Par la suite, un questionnaire confidentiel sera envoyé à tous les élèves et à tous les membres du personnel. Ce questionnaire vise à évaluer les vulnérabilités de notre centre.

10. Autres points

Aucun point n'a été ajouté à l'ordre du jour.

11. Levée de la séance

L'assemblée est levée à 18 h 40 et la prochaine rencontre aura lieu le 27 octobre à 17 h 30.

Proposé par A. Robert
Appuyé par C. Imbeault